

Mesures de lutte contre les aflatoxines dans l'aliment bétail en Afrique de l'Ouest



1. Résumé exécutif

Les **aflatoxines**, produites par certains champignons du genre *Aspergillus*, représentent une menace majeure pour la santé publique, l'agriculture et l'élevage en Afrique de l'Ouest. Elles contaminent souvent les produits agricoles, notamment les céréales, les noix, les graines et les aliments pour animaux, avec des conséquences dévastatrices sur la santé animale, humaine, ainsi que sur les marchés agricoles. Cette note de politique a pour but d'analyser la problématique des aflatoxines dans l'aliment bétail, d'identifier les mesures de lutte à mettre en place et de définir un cadre stratégique pour les pays de l'Afrique de l'Ouest.

2. Introduction

2.1. Contexte et justification

Les **aflatoxines** sont des mycotoxines très toxiques produites par les champignons *Aspergillus flavus* et *Aspergillus parasiticus*. Elles contaminent principalement les aliments destinés à l'alimentation animale, affectant ainsi la santé du bétail et la sécurité des produits d'origine animale (lait, viande, œufs). En Afrique de l'Ouest, la **gestion des aflatoxines** dans l'alimentation animale est insuffisante et les risques sont accrus par des pratiques agricoles et de stockage inadéquates, exacerbées par les conditions climatiques.

2.2. Objectifs de la note

L'objectif principal de la note est de lutter contre les aflatoxines dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Les objectifs spécifiques de la note sont de :

- sensibiliser les décideurs sur la menace des aflatoxines dans les aliments pour bétail ;
- proposer un cadre d'actions pour prévenir et réduire la contamination par les aflatoxines ;
- définir des mesures concrètes pour renforcer la lutte contre ce fléau dans les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier le **Niger**, le **Mali**, le **Burkina Faso**, et d'autres pays vulnérables.

3. Impact des Aflatoxines sur la Santé Animale et Humaine

3.1. Santé animale

- Les aflatoxines affectent directement le métabolisme des animaux, entraînant des **troubles digestifs**, des **dysfonctionnements du foie**, une **réduction de la croissance**, une **diminution de la production laitière**, et dans les cas graves, la **mort** des animaux.
- La contamination des aliments pour bétail peut également entraîner une **réduction de la fertilité** des animaux et un affaiblissement général de leur système immunitaire, les rendant plus vulnérables à d'autres maladies.

3.2. Santé humaine

- La contamination des produits d'origine animale (viande, lait, œufs) par les aflatoxines pose un risque pour la **santé humaine**, notamment par l'ingestion de produits contaminés.
- Les **aflatoxines** sont des **cancérogènes** potentiels et peuvent également affecter le système immunitaire humain. Les populations consommant des produits d'origine animale contaminés sont particulièrement à risque, en particulier dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest où les pratiques de gestion sont moins strictes.

3.3. Impact économique

- Les **pertes économiques** associées à la présence des aflatoxines comprennent la réduction de la productivité du bétail, les **pertes de récoltes** (en raison de la contamination des aliments pour animaux), et une **diminution des exportations** des produits d'origine animale.
- Les **restrictions commerciales** sur les produits contaminés peuvent également affecter les marchés locaux et internationaux.

4. Sources de contamination et facteurs contributifs

4.1. Sources principales de contamination :

- **Céréales** (maïs, sorgho, millet) et **graines** (arachides, soja), qui sont les principales sources d'aliment bétail dans la région, sont particulièrement vulnérables à la contamination par les aflatoxines.
- **Conditions de stockage inappropriées** : l'humidité élevée et la chaleur favorisent la prolifération des moisissures produisant les aflatoxines.
- **Pratiques agricoles** : les pratiques de culture, de récolte et de traitement des cultures influent grandement sur la prédisposition à la contamination. Le manque de rotation des cultures, la **mauvaise gestion des résidus de culture**, et la **gestion insuffisante des champs** sont des facteurs contribuant à l'augmentation de la contamination.

4.2. Facteurs climatiques :

- Les **conditions climatiques** (humidité, température) favorisent la croissance des champignons producteurs d'aflatoxines. La variabilité climatique accentue la vulnérabilité de certaines régions aux infestations fongiques.
- Les **saisons sèches prolongées** et les **pluies irrégulières** augmentent les risques de contamination.

5. État des Lieux des actions en Afrique de l'Ouest

5.1. Politiques et stratégies existantes

Plusieurs pays de la région ont initié des actions pour combattre les mycotoxines dans l'agriculture et l'alimentation animale, bien que les efforts soient souvent fragmentés. La **CEDEAO** et l'**UEMOA** ont adopté

certaines directives pour renforcer la réglementation des mycotoxines et promouvoir des **pratiques agricoles durables**.

5.2. Programmes de prévention et contrôle

Des initiatives ont été menées par des organisations internationales comme la **FAO**, la **Banque Mondiale**, et la **Fonds international de développement agricole (FIDA)** pour sensibiliser les agriculteurs, promouvoir des techniques de stockage sûres, et renforcer les capacités nationales de surveillance des mycotoxines. Cependant, la mise en œuvre reste insuffisante à grande échelle.

5.3. Défis

- **Manque de réglementation stricte** et de normes sur la gestion des aflatoxines dans les aliments pour animaux.
- **Absence de mécanismes de surveillance** et de tests réguliers pour mesurer la présence d'aflatoxines dans les aliments pour bétail.
- **Capacités limitées** des producteurs à appliquer des méthodes de stockage sûres et des traitements anti-mycotoxines.

6. Stratégies et mesures recommandées

6.1. Renforcement de la réglementation et des normes

- **Élaboration de normes régionales strictes** : Mettre en place des normes harmonisées au sein de la **CEDEAO** et de l'**UEMOA** pour la gestion des mycotoxines dans les aliments pour bétail, y compris des limites maximales d'aflatoxines dans les ingrédients d'alimentation animale.
- **Contrôle et certification** : Créer des **systèmes de certification** pour garantir que les aliments pour animaux respectent les normes de sécurité alimentaire. Impliquer les autorités compétentes dans les contrôles de qualité des aliments pour bétail.

6.2. Formation et sensibilisation des producteurs

- **Campagnes de sensibilisation** : Organiser des sessions de formation sur les risques des aflatoxines et des bonnes pratiques agricoles (récolte, stockage, gestion des résidus de culture).
- **Renforcement des capacités locales** : Former les acteurs locaux (agriculteurs, producteurs d'aliments pour animaux) sur les méthodes de contrôle et de prévention des aflatoxines (sélection de variétés résistantes, traitements chimiques ou biologiques des aliments).

6.3. Amélioration des pratiques agricoles et de stockage

- **Techniques de gestion agricole** : Promouvoir des pratiques agricoles comme la **rotation des cultures**, la **gestion des résidus de culture**, et l'utilisation de **variétés de semences résistantes** aux moisissures.
- **Amélioration des infrastructures de stockage** : Construire des **entrepôts climatisés** et **ventilés** pour stocker les produits agricoles et les aliments pour bétail dans des conditions sûres, réduisant ainsi le risque de contamination.

6.4. Surveillance et détection des aflatoxines

- **Mise en place de systèmes de surveillance** : Créer des réseaux de surveillance pour tester régulièrement les aliments pour animaux, afin de détecter la présence d'aflatoxines.
- **Développement de capacités locales** : Former les laboratoires nationaux pour qu'ils puissent tester les mycotoxines et assurer un suivi en temps réel.

6.5. Soutien à la recherche et innovation

- **Encourager la recherche** : Soutenir les projets de recherche sur les méthodes de prévention et de traitement des aflatoxines. Cela inclut le développement de **biopesticides**, de **technologies de détoxification** des aliments pour bétail, et de nouvelles approches agricoles résilientes.
- **Financement de l'innovation** : Faciliter l'accès au financement pour les projets innovants visant à réduire la contamination par les aflatoxines dans l'agriculture.

7. Conclusion et recommandations

Les aflatoxines représentent une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire et la santé publique en Afrique de l'Ouest. Bien que des actions aient été entreprises, il reste encore beaucoup à faire pour maîtriser ce fléau. L'élaboration de politiques publiques robustes, la réglementation des normes de contamination, la formation des acteurs locaux et la mise en place d'infrastructures de contrôle sont des étapes essentielles pour garantir la sécurité alimentaire dans la région.

CONTACTS

Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARA)
4^{ème} et 5^{ème} Étages, Immeuble de la CRBC, Place de la
Réconciliation, Quartier Atchanté

01 BP 4817 Lomé 01, Togo



+228 22 21 40 03



araa@araa.org



<https://www.araa.org>



<https://ecowap.ecowas.int>



@araaraaf



@ARAA_CEDEAO

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union Européenne (UE) et de l'Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement (AECID). Son contenu relève de la seule responsabilité de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE et de l'AECID.